



Bureau démissionnaires

Par **Mouima**, le **31/01/2021** à **18:16**

Bonjour,rnrnLe bureau de notre association à démissionné vendredi matin par SMS, une réunion conseil d'administration était prévue et maintenue samedi matin, elle s'est donc tenue comme prévu.rnrnrnLe bureau démissionnaires étant absent nous n'avons pu rien faire car nous n'avons pas de nouveaux candidats.rnrnrnQue doit-on faire ? Sachant que cette association gère du personnel ainsi que le centre de loisirs.rnrnrnNous nous retrouvons avec un CA mais pas de bureau.rnrnrnMerci.

Par **Tisuisse**, le **01/02/2021** à **07:33**

Bonjour,rnrnConvoquer une Assemblée Générale Extraordinaire pour élection du nouveau Bureau et faire appel à candidature.rnrnEn attendant, le Conseil d'Administration peut se réunir et nommer un nouveau bureau provisoire valable jusqu'à la prochaine Assemblée Générale.